

# SUD-Solidaires s'exprime!

Solidaires, Unitaires et Démocratiques



# MADAME PAQUET IMPOSE L'OMERTA !

Orléans, le 10 mai 2024

Le directoire a bien compris que SUD-Solidaires n'est pas dans son camp.

Ses militants constituent un vrai barrage à sa volonté de contraindre les salariés à accepter toutes les dégradations des conditions de travail.

S'attaquer aux libertés syndicales pour briser la solidarité !

Ce que voudrait abattre la direction, c'est sans aucun doute le syndicalisme SUD-Solidaires pour ce qu'il représente, pour les valeurs qu'il défend.

L'objectif est simple : plonger encore plus les salariés dans l'isolement, le repli sur soi, et l'individualisation.

SUD-Solidaires refuse cet état de fait et ne compte pas en rester là !

## BIENVENUE EN COREE DU NORD !

Depuis le CSE du 26 avril, Madame Paquet refuse dorénavant de communiquer sur :

- Le nombre de postes vacants !
- Les motifs des départs de l'entreprise ! Notamment le nombre de démissions, de licenciements, de ruptures de période d'essai...

Son prétexte : l'action syndicale de SUD-Solidaires auprès du COS, dénonçant les conditions de travail désastreuses a été médiatisée ! Pour elle, rien ne doit sortir de l'entreprise !

## LA LOI DU SILENCE !

Aucune innovation en 2024 : elle donnera les chiffres si et seulement si aucune organisation syndicale ne les dévoile à la presse.

Le chantage serait-il une seconde nature pour Madame Paquet ?

Dans une entreprise qui prend l'eau de toute part, elle utilise la défense classique d'un système toxique et maltraitant : imposer la loi du silence coûte que coûte !

## INVERSER LES RESPONSABILITES !

Madame Paquet accuse ouvertement SUD-Solidaires d'être à l'origine d'une partie des problèmes au sein de la CELC : départs, recrutement, perte de motivation des salariés ...

Comme dans toute situation de violence institutionnalisée, on veut faire payer celui qui pointe du doigt et dénonce ouvertement les conséquences humaines et sociales déplorables liées au plan stratégique de Fouad CHEHADY !

Salariés de la CELC, souffrez mais surtout taisez-vous !

## OBEIR AU DOIGT ET A L'OEIL !

La déclaration lue par le SNE-CFDT au CSE du 26 avril valide l'omerta imposée par le directoire et ne s'associent surtout pas aux actions syndicales de SUD-Solidaires !

Ces deux syndicats appliqueront à la lettre le fait de ne pas communiquer à l'extérieur de l'entreprise sur la situation sociale de la CELC car selon eux cela nuit aux salariés et à la qualité du dialogue social !

Salariés de la CELC, souffrez mais surtout taisez-vous !



## Élever le rapport de force !

La mission des syndicats est de se battre pour la justice et de défendre les salariés face aux attaques de la direction (les actions syndicales en font partie). Ils sont là pour faire exister un contre-pouvoir qui garantisse la dignité de chaque salarié face aux dérives totalitaires du pouvoir économique.

Les syndicats doivent être un bouclier face aux attaques des dirigeants, ils ne doivent en aucun cas lui fournir des armes supplémentaires et être divisés !

Presque 3 ans que les salariés sont malmenés : le temps n'est plus à l'attentisme et aux beaux discours prônant la négociation et le dialogue social !

## L'INTIMIDATION AU SERVICE D'UN REVE PATRONNAL !

Vos délégués syndicaux SUD-Solidaires se sont vu infliger des remontrances de la part d'Élise Paquet (un courrier de notre avocat lui sera adressé prochainement pour lui rappeler que la liberté d'expression constitue une liberté fondamentale reconnue à la fois par la Constitution mais également par le Code du travail).

Cela n'arrêtera en rien notre volonté d'agir au travers d'actions syndicales pour dénoncer la situation sociale de l'entreprise ! La défense des salariés reste notre priorité !

**Salariés de la CELC, souffrez mais surtout taisez-vous !**

## DONNER L'ILLUSION DE L'INVICIBILITE DU SYSTEME !

Les dirigeants vont vouloir montrer qu'ils ne changeront rien à leurs méthodes, voire qu'ils pourront faire pire : encore plus de pressions et d'actions commerciales, des emplois sacrifiés et aucune réponse positive quant aux revendications légitimes des salariés sur leurs rémunérations et leur pouvoir d'achat.

Le but est simple : décourager et faire rentrer dans le rang les contestataires de ce système injuste ! Et en attendant, les salariés continuent à fuir massivement la CELC...

**Salariés de la CELC, souffrez mais surtout taisez-vous !**

**Les dirigeants doivent réagir et changer leur politique antisociale dès maintenant afin d'assurer un bon fonctionnement de l'entreprise et garantir la santé des salariés !**

# SALARIÉS DE LA CELC, NE VOUS TAISEZ PLUS ! REJOIGNEZ-NOUS !

### J'adhère

À retourner par mail : [sudcelc@sudbpce.com](mailto:sudcelc@sudbpce.com) ou par courrier interne : PSX 45

NOM .....	EMAIL PERSONNEL .....
PRÉNOM .....	AFFECTATION .....
DATE ET LIEU DE NAISSANCE .....	FONCTION .....
ADRESSE PERSONNELLE .....	CLASSIFICATION .....
PORTABLE PERSONNEL .....	SALAIRE NET ANNUEL (pour calcul cotisation) .....
	PAIEMENT COTISATION : annuel / semestriel / trimestriel / mensuel

**Calcul de la cotisation annuelle :** Salaire mensuel net avant impôts x 13 x 0,40% – Cette cotisation ouvre droit à un crédit d'impôt de 66%.

**Si vous ne souhaitez pas recevoir d'informations** (mail et courrier postal) de la part du syndicat SUD-Solidaires BPCE, cochez cette case :

Les données recueillies à l'occasion de votre adhésion font l'objet d'un traitement par SUD Solidaires BPCE lui permettant de gérer votre demande d'adhésion. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données en contactant SUD Solidaires BPCE à l'adresse mail suivante : [sudbpce@gmail.com](mailto:sudbpce@gmail.com)

### Vos représentants SUD-Solidaires

Maryline BALLANGER, Florine BERHOUE, Elodie DAGRON, Cécile GAMBERT, David GANDON, Laurent GIRARDEAU, Françoise GOBILLOT, Alain GROSMIRE, Tristan GUERIN, Isabelle LEFEBVRE, Damien PINSAULT, Alain QUESNE, Guillaume REMBERT, Aurélien RIGUET, Corinne RIGUIDEL, Gêrôme TOURNOIS



### Contact

SUD-Solidaires Groupe BPCE  
Section Loire-Centre  
2, rue Lavoisier 45140 Ingré  
Tél. 02 38 41 52 84 / 06 95 26 58 29  
Code courrier PSX45  
[sudcelc@sudbpce.com](mailto:sudcelc@sudbpce.com)